



APPEL D'OFFRES PUBLIC

FOURNITURE D'ENROBÉ BITUMINEUX CHEMIN DU LAC SEPT-ÎLES (SECTEUR WHITE ET SECTEUR DE LA BASE D'HYDRAVION) ET RANG SAINT-MATHIAS.

Description des travaux :

La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public pour la fourniture d'enrobé bitumineux pour les travaux de réfection du chemin du lac Sept-Îles (secteur White et secteur de la base d'hydravion) et pour le rang Saint-Mathias.

- Les travaux consistent à la préparation de la surface granulaire et la mise en œuvre d'une couche d'enrobé bitumineux sur une longueur approximative de 450 mètres pour le chemin du lac Sept-Îles (secteur White), de 500 mètres pour le chemin du lac Sept-Îles (secteur de la base d'hydravion) et de 420 mètres pour le rang Saint-Mathias.

Documents d'appel d'offres :

Disponibles sur SÉAO à compter du 23 juin 2015.

<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Responsable de l'information

aux soumissionnaires :

M. Benoit Paquet, ingénieur - 418 337-2202, poste 4.

Dépôt des soumissions :

Avant 11 h, le 9 juillet 2015. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Des exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Les contrats sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 16 juin 2015.

La greffière,

Chantal Plamondon